



LÉGENDE

- Emprise de l'autoroute projetée
- - - Limite de la zone agricole
- Limite de la zone d'étude
- Limite et numéro d'identification des propriétés

FIGURE 2

**LOCALISATION DES PROPRIÉTÉS COMPRISSES DANS LA ZONE D'ÉTUDE  
ET CELLES VISÉES PAR LE TRACÉ DE LA VARIANTE  
SUR FOND CADASTRAL ACTUALISÉ**

PROJET

PROLONGEMENT DE L'AUTOROUTE 30 À L'EST  
DE L'AUTOROUTE 15 VERS JEAN-LEMAN  
VARIANTE - SECTEUR EST

Échelle 1: 10 000

DATE: FÉVRIER 2005

Limites approximatives  
Réf: Orthophotographie 99801-13

**Gouvernement du Québec**  
**Ministère des Transports**  
DIRECTION DE QUÉBEC  
SERVICE DES PROJETS

Daniel Labbé  
agronome  
888, Bourdages Nord  
St-Hyacinthe (Québec)  
J2S 5N9